



Règlement intérieur

- 1) Tout stagiaire doit être détenteur de la licence FFPLUM ou CNFTE pour les étrangers seulement.
- 2) Le stagiaire lit le règlement intérieur et l'approuve ou pas dans ce cas il quitte le stage.
- 3) Les cours commencent à l'heure définie en début de stage (généralement 8 h30).
- 4) Le manquement ne donnera pas droit à la reprise du cours.
- 5) Le stagiaire doit avoir une blouse ou combinaison, des lunettes de sécurité et des gants.
- 6) Les travaux pratiques se font sous la direction du maître de stage.
- 7) Démontages et remontages se font en groupe. Le stagiaire n'a pas l'initiative.
Car toutes les phases de démontage et remontage sont accompagnées d'explications et démonstrations.
- 8) Le matériel vous est fourni. Vous devez le rendre propre en fin de stage et le ranger en fin de journée.
- 9) Chaque caisse est équipée du même matériel, elles disposent d'un inventaire dont vous êtes comptable.
- 10) Tout comportement jugé comme pouvant semer le trouble ou dangereux peut faire l'objet d'une expulsion sans remboursement du montant du stage.
- 11) En cas de désistement le stage sera remboursé dans les conditions suivantes :
 - 1 En totalité dans le mois qui précède le stage.
 - 2 De moitié dans les 15 jours qui précède le stage.
 - 3 Pas remboursé dans les 7 jours qui précèdent le stage.
- 12) Le stagiaire peut apporter les carburateurs de son moteur pour le stage de niveau 1. Il peut également apporter le système d'allumage de son moteur s'il y a des problèmes pour les passer au banc.
- 13) Il peut apporter son moteur pour le stage niveau 2.
- 14) Les pièces peuvent vous être fournies par le CNFTE (moyennant finances).
Etant une association non assujettie à la TVA, les factures ne porteront pas la TVA.
- 15) Vous pouvez vous les procurer chez votre fournisseur habituel avec l'obligation d'envoi par transport express.
- 16) Pour des raisons de responsabilité civile, nous recommandons les pièces d'origine.
- 17) Vous pouvez utiliser des pièces adaptables si vous le souhaitez.
Mais nous ne pourrions pas être tenus pour responsables d'éventuels problèmes liés au montage ou à l'utilisation de ces pièces.
- 18) En fin de stage nous remettrons au stagiaire :
 - 1 Certificat de stage.
 - 1 Certificat de révision du moteur.
 - 1 Certificat de labellisation pour ceux qui auront réussi le test de fin de stage.

Le règlement des fournitures se fait à la fin du stage.
Pour les cas particuliers nous contacter.

Nom :

Prénom :

Date.....

J'ai lu, approuvé et compris le règlement intérieur.

Signer et retourner à : CNFTE Avenue de la Gare 32700 Lectoure
Ou par mail à : cnfte@club-internet.fr